

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2022.



CONSEIL DE QUARTIER no 2 Secteur Paquinville – Fatima

*Séance du 28 juin 2022, tenue à 19 h, dans la salle du conseil
de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

PRÉSENCES :

M. Maxime Gagné, conseiller municipal du district 2 – président du conseil de quartier
Mme Micheline Lefebvre, conseillère de quartier
Mme Irène Mercier, conseillère de quartier
M. Stéphane Racicot, conseiller de quartier
M. Louis-Marie Chabot, conseiller de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ABSENCE :

Mme Karen Busque, conseillère de quartier
Poste vacant

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 5 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Maxime Gagné, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et procède à l'ouverture de la séance à 18 h 59. Un tour de table est effectué pour permettre au conseil de quartier et aux citoyens de se présenter.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 28 juin 2022

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Micheline Lefebvre, appuyée de M. Louis-Marie Chabot, de l'adopter en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-01

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 15 mars 2022

M. Gagné effectue la lecture du procès-verbal de la séance précédente. Quelques formulations et coquilles sont modifiées au procès-verbal du 15 mars et il est ensuite proposé par Mme Micheline Lefebvre, appuyée par M. Stéphane Racicot, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-02

4- Élection au conseil de quartier pour le siège vacant

Mme Micheline Lefebvre propose M. Daniel St-Germain, présent dans la salle, comme conseiller de quartier pour remplir le dernier poste vacant. Elle est appuyée Par M. Louis-Marie Chabot. M. St-Germain accepte la proposition pour un mandat d'une durée d'un an, jusqu'à juin 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-03

5- Flânage et itinérance au centre-ville avec M. Paul-Antoine Martel

M. Gagné a invité M. Paul-Antoine Martel, conseiller en relations avec les milieux pour la Ville de Val-d'Or, à participer à la rencontre pour discuter avec les conseillers des actions entreprises par la Ville pour réduire les impacts de l'itinérance sur le centre-ville. Celui-ci élabore ensuite sur le sujet et la position que prend la Ville, qui a comme préoccupations principales la paix sociale et la salubrité. Si les personnes itinérantes ne contreviennent pas à ces éléments, la Ville de Val-d'Or ne prendra pas de mesures contre eux. La discussion entre M. Martel et les conseillers est d'une durée d'environ une heure.

6- Feux d'artifices

M. Gagné indique que ce qui est interdit dans la Ville de Val-d'Or ce n'est pas le feu d'artifice en tant que tel mais plutôt les nuisances provoqués par le bruit. L'utilisation est également permise uniquement sur les terrains privés. M. Gagné ajoute avoir déjà soulevé l'idée d'en interdire la vente sur la municipalité lors d'un caucus du conseil municipal, ce qui n'avait pas été retenu. M. Louis-Marie Chabot aimerait sensibiliser et responsabiliser les parents qui laissent les plus jeunes utiliser les feux d'artifices sur leur terrain. M. Gagné demande à ses conseillers de directement contacter la police ou le service de sécurité incendie en cas d'infraction ou d'agissements déraisonnables à l'avenir.

7- Budget discrétionnaire 2022

Le conseil de quartier a reçu une demande de soutien financier pour verdir la cour de l'école Papillon d'or. Une serre en forme de dôme sera installée sur le terrain à l'automne et la demande d'aide financière servirait à meubler la serre en question. M. Chabot propose d'offrir la moitié du montant du budget discrétionnaire pour le moment pour conserver une somme pour un autre potentiel demandeur. 1250\$ sera donc octroyé au projet et le conseil demande aux demandeurs de revenir en septembre pour faire une demande pour les 1250\$ restants si personne d'autre n'en a fait la demande. Il est donc proposé par Louis-Marie Chabot, appuyé de Stéphane Racicot de donner 1250\$ pour le projet d'ameublement de la serre en dôme de l'école Papillon d'or.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-04

8- Rues Jeu libre

M. Gagné indique ce qu'est le projet de rue Jeu libre à la Ville de Val-d'Or et indique qu'il n'y a actuellement pas de demande dans le quartier.

9- Retour sur les assises de l'UMQ 2022

M. Gagné s'est rendu aux assises de l'UMQ en mai dernier, ce qui a été très instructif pour voir les grands enjeux qui touchent les différentes municipalités du Québec. Plus précisément, des impacts budgétaires importants liés à l'étalement des municipalités font surfaces. Un objectif de densification devra être mis en place à Val-d'Or dans les prochaines années.

10- Varia

- a) Mise à jour du site web : Demande de mise à jour de la page du conseil de quartier sur le site web de la Ville de Val-d'Or. Frédéric prend en note les informations à modifier et à actualiser.
- b) Fête des voisins : Selon Micheline lefebvre, il y a eu un manquement au niveau de la communication pour la fête des voisins à Val-d'Or. M. Gagné indique qu'il est du même avis qu'elle et fera en sorte que ça change l'an prochain pour la prochaine fête des voisins.

- c) Stèle : La stèle à l'entrée Est de la Ville de Val-d'Or est toujours emboîtée à l'heure actuelle et Micheline Lefebvre se demande pourquoi on ne la rend pas visible. M. Gagné prend le questionnement en note et lui reviendra dès qu'il a plus d'informations.

11- Questions et interventions du public

Aucune intervention du public

12- Levée de la séance

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par M. Daniel St-Germain, appuyé de Mme Irène Mercier, de lever la séance à 21 h 10. La prochaine séance se tiendra le mardi 20 septembre 2022 à 19h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-05

Frédéric Bisson
Secrétaire